

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20180702_05

Séance du 2 juillet 2018

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 11
- Votants : 11

Date de la convocation :
23 juin 2018

Date d'affichage du compte rendu :
5 juillet 2018

L'an deux mil dix-huit, le deux juillet à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Gérard MUGNIOT, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Anne-Marie MIVELLE, Nelly GIROD, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Claudine QUATREPOINT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Tarifs 2018 de location de la salle des sports

Le conseil municipal décide d'adopter les tarifs suivants de location de la salle des sports de Mignovillard pour l'année 2018, étant entendu qu'une demande de location en bonne et due forme doit être adressée et que la salle ne peut être louée que dans le cas où elle n'est pas utilisée à des fins sportives :

	Habitants et associations du Plateau de Nozeroy	Habitants et associations extérieurs
Manifestation associative : salle complète hors boulodrome	500 €	700 €
Manifestation associative : salle de réception et bar	150 €	300 €
Evènement privé : salle complète hors boulodrome	500 €	700 €
Evènement privé : salle de réception et bar	200 €	400 €
Manifestation associative : boulodrome	150 €	300 €
Obsèques : salle de réception et bar ou boulodrome	Gratuit	
Journée d'utilisation sportive	100 €	100 €
Caution	1000 €	1000 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,



Florent SERRETTE